

Wolu-Inter-Quartiers ...
... en action

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Juin 2007
MENSUEL N° 109 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers
Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles
Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.
Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Vie asociative

Venez pétrir, façonner et cuire votre pain à l'ancienne !

Un petit retour dans le temps.

En 1845, sur la carte de Vandermaelen, un nouveau petit bâtiment séparé de la ferme apparaît ainsi le long du Boulevard de la Woluwe, probablement le fournil.

Le fournil, abritait la cheminée gothique, qui se trouvait à l'origine dans la partie la plus ancienne de la ferme. Le four servait exclusivement à la cuisson pour les besoins de la ferme ; il fonctionnait tous les 3 à 4 jours et on cuisait des pains de 30 cm de diamètre. Il fonctionna encore en 1943.



Il fut abandonné au profit d'un four métallique installé dans la ferme. Nous y allions acheter des délicieux pains aux raisins et des petites friandises. En 1985 au décès du dernier fermier, la ferme ainsi que le fournil furent abandonnés et se dégradèrent fortement.

En 2001, la SABENA céda son droit d'emphytéose sur le fournil à la C.E.BE., à condition que celle-ci le restaure ; ce qui sera fait grâce à la Région.

Le chantier commença en 2004 et après quelques péripéties, la C.E.BE. reçoit officiellement les clés de l'Administration des Monu-



ment et Sites afin de préparer les futures activités créées autour de la fabrication du pain : la relance du four et les animations de boulangerie.

Des animations dès septembre.

Au fournil de la ferme Hof-ter-Musschen, à partir du mois de septembre et puis tous les premiers dimanches du mois entre avril et octobre de 9h à 16 h 00.

La participation aux frais sera de 7 à 10 Euro, les participants repartent chacun avec un pain de 1kg 800. Attention, le nombre de participants est limité.

Pour plus de renseignements : Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs asbl.

Tel : 02/242.50.43. - www.cebe.be - fournil@cebe.be

Geneviève Vermoelen.

Fiches de mobilité : appel à votre expérience de terrain !

Wolu-Inter-Quartiers a établi en 2002 une Charte de la Mobilité pour Woluwe-Saint-Lambert. Celle-ci était accompagnée de fiches techniques cherchant des solutions pour des situations bien précises (voir sur notre site www.wiq.be).

Aujourd'hui, nous désirons actualiser ces fiches. Pour cela, nous travaillons en collaboration avec les comités de quartiers. Mais ces comités ne couvrent pas toute la commune, dès lors certains points problématiques pourraient nous échapper.

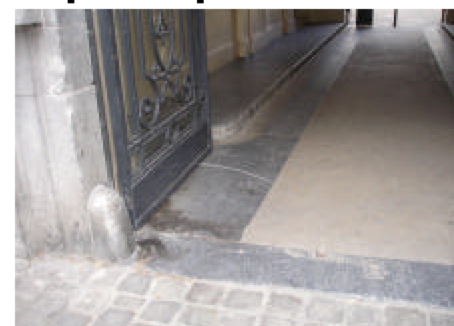
Nous lançons donc un appel à toutes les personnes qui seraient désireuses de signaler des situations à améliorer. Elles peuvent nous contacter soit au 02 762 39 44, soit via woluinterquartiers@hotmail.com

Il est bon de rappeler que cela concerne la mobilité et la sécurité des usagers de la voirie publique, en mettant l'accent sur la mobilité des usagers les plus faibles.

L'ensemble des fiches seront regroupées dans un document global et présenté lors de la Semaine de la Mobilité en septembre. Nous récolterons vos informations jusqu'au vendredi 6 juillet et durant la deuxième quinzaine du mois d'août.













L'empêche pipi

Peut être confondu avec le chasse roue, un élément architectural fort présent dans la construction du XIX[e]. A savoir une borne qui permettait de guider, si nécessaire, les roues des carrosses et autres véhicules tirés par des chevaux et servaient à protéger les murs et l'entrée, des piques qui dépassaient des essieux des charrettes.

Toutefois, certaines petites constructions sèment le doute. Elles semblent être des chasses roues, mais leur positionnement dans le porche est tel que l'efficacité est toute relative, voire nulle.

Pourtant des différences permettent généralement, de les distinguer. Certains "empêche pipi" épousent exactement le coin, tandis que d'autres en sont souvent un peu écartés.

Mais, qu'est ce qu'un "empêche pipi" ?

Des murs formant un angle constituent un espace propice pour soulager les besoins des hommes ; pour remédier à ce désagrément visuel, les occupants des immeubles concernés ont érigé des "empêche pipi", à savoir une petite construction de forme conique ou arrondie, adossée aux murs formant l'angle incriminé. Elle est généralement constituée de briques ou de pierres taillées.

Mais à quoi sert finalement "l'empêche pipi" ? « L'urineur », impénitent ou distrait, qui exercerait ses talents, aura les pieds et le bas du pantalon éclaboussés. A bon entendeur…

Source d'informations : Jacky Legge – « Les empêche pipi, un oubli architecturé ».

Geneviève Vermoelen











Toutes les photos sont prises à Woluwe-Saint-Lambert.

Développement durable : suite, fin et actions !

La Belgique fait partie des plus grands « émetteurs » de gaz à effet de serre : 12 tonnes/habitant/par an, la moyenne européenne étant de 8 tonnes. Une des raisons est le gaspillage de l'énergie. Ce n'est pas par hasard que l'industrie de l'isolation européenne qualifie la Belgique de pays le plus mal isolé de l'Europe des 15. Et en matière d'utilisation d'énergies renouvelables, nous occupons la 18ème place.

Limiter l'ampleur du réchauffement climatique est le grand défi que notre communauté mondiale doit relever ces 100 prochaines années.

« *Le réchauffement climatique et les atteintes à la biodiversité enclenchent des phénomènes irréversibles qui peuvent se cumuler, s'amplifier jusqu'à bouleverser l'environnement qui permet notre existence même* » (Isabelle Autissier).

Passés certains seuils de réchauffement, des effets d'amplification peuvent se mettre en marche et accroître de façon imprévisible, la hausse des températures.

Si nous souhaitons maintenir un certain niveau de bien-être et le conserver pour nos enfants, consommer de façon durable et réduire notre impact sur les ressources naturelles s'avère une priorité.

C'est pourquoi, la conscientisation est un élément central pour évoluer vers une croissance et une consommation durables.

C'est ce que nous avons tenté de faire au fil des articles parus sur le sujet. Et il est vrai que le citoyen prend de plus en plus conscience de la nécessité d'agir.

Les pouvoirs politiques, tous niveaux de pouvoirs confondus doivent en la matière donner l'exemple et susciter auprès des citoyens, une conscience environnementale.

En première ligne, vient bien évidemment le niveau communal, pouvoir le plus proche du citoyen.

Le pacte écologique **propose des mesures concrètes (36)** adaptées à la réalité belge.

Quelques mois avant les élections communales, un collectif d'associations a lancé la campagne **: « ça passe par ma commune »** ; l'objectif de celle-ci étant de favoriser les engagements concrets des pouvoirs publics locaux en faveur d'un développement durable, social et solidaire.

Le réseau **éco-consommation** a, quant à les critères environnementaux et les produits ou services durables disponibles sur le marché : mobilité, économie d'énergie….

L'agenda 21 des **communes durables** est un mode d'emploi pour le développement durable urbain, un outil à l'usage des pouvoirs publics, des partenaires privés et associatifs.

L'investissement **public doit soutenir l'économie durable.**

Dans notre commune, les mesures à prendre sont très nombreuses et touchent tous les domaines et nous n'en citerons que quelques-uns :

- en matière d'énergies renouvelables, pourquoi, à ce jour, aucune réalisation d'importance n'a-t-elle pas encore été réalisée ? Nous pensons notamment au Poseidon ou encore au dernier grand projet communal, à savoir Wolubilis.

  Un audit énergétique (partiel) a bien été établi mais il faut aller plus loin ; des mesures concrètes d'économie d'énergie doivent être prises.
- Au niveau de la gestion des espaces verts : en 2003, nous étions intervenus auprès des instances compétentes afin d'innover en la matière en adoptant une gestion différenciée des espaces verts ; celle-ci laisse une place pour la flore indigène, vecteur incontournable de biodiversité et proscrit notamment tout emploi de pesticides.
- Pour ce qui est de la mobilité, comment comprendre qu'une commune comme Woluwe-St-Lambert n'ait à ce jour pas encore adopté pour son personnel, un plan de déplacement entreprises (d'ailleurs imposé par la législation en vigueur).
- Et last but not least, pourquoi ne pas instaurer dans nos cantines scolaires des repas bios, tout bénéfice pour la santé de nos enfants et celle de la terre.

Ce ne sont que quelques petits exemples et il y en a beaucoup d'autres, impossibles à énumérer ici.

Le temps presse, il y a vraiment urgence.

Tous les outils sont disponibles, seules manquent encore la prise de conscience et surtout la volonté politique d'agir autrement.

Béatrix Tilquin

Mobilité

Le tram 94 arrive tout doucement à Woluwe-Saint-Lambert et nous en sommes contents !

Le projet à l'enquête publique (uniquement à Auderghem et à Woluwe-Saint-Pierre) jusqu'au 10 juin concerne la demande de prolongation du tram 94 entre Hermann-Debroux et la rue de la Station. Une longue section qui rapproche tout doucement le tram de notre commune.

Dans le cadre de ce projet, cette nouvelle infrastructure procurera une bonne correspondance entre Watermael-Boitsfort, Auderghem et Woluwe-Saint-Pierre, élément indispensable pour accueillir par après une nouvelle section jusqu'à Roodebeek, au moins dans un premier temps.

Un projet qui nous importe. En effet, nous le soutenons parce qu'il crée un maillage primordial, rapide et nécessaire à l'attractivité des transports en commun sur un axe qui a accueilli ces dernières années de nombreux bureaux, des nouveaux logements et sur lequel, il existe plusieurs établissements scolaires ainsi que des centres commerciaux.



Il suffit d'attendre l'arrivée de quelques trams en fin d'après-midi à Hermann-Debroux pour se rendre compte du succès de la ligne.

Nous soutenons ainsi un projet qui participe au transfert de l'usage de la voiture vers celui des transports en commun et qui diminuera de ce fait les nuisances sonores et atmosphériques.

Au-delà de notre soutien général au projet, nous interviendrons lors de la commission de concertation pour faire quelques remarques et obtenir aussi des précisions quant à certains aménagements.

Pour en savoir et en voir plus, vous pouvez consulter le rapport d'incidences et tous les plans, détails par détails sur le site : http://www.wegennet.irisnet.be/rbxl_public/

Fête de quartier Hof-ten-Berg

Samedi 30 juin 2007

Dès 10 h 00 : jeux pour les enfants, tombola, ambiance festive.

Dès 12 h 00 : petite restauration, podium.

Dès 19 h 00 : barbecue

6 € en prévente et 7 € le jour

Pour information et réservation

Jeanne Nicolas - 49 av. Wolvens

02.772.05.97 - 0494.28.24.98

25ème fête du quartier Dries

Samedi 23 juin 2007

- Brocante de 8 à 16 h 30
- Diverses animations durant la journée : apéritif, tournoi de ping-pong, tournoi de belote, animations de rue, goûter pour les aînés, …

Organisé par le
Comité de Quartier Dries asbl.
Infos : http://home.scarlet.be/comitedries/

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - CCP n°000-0392213-42

Abonnement au Bulletin : 5 € / an

Wolu-Inter-Quartiers est une asbl reconnue par le Ministère de la Communauté française et est soutenue par la Commune de Woluwe-Saint-Lambert.